

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES
Dossier suivi par Julien YOUINOU
Responsable du Service Juridique
Tél. : 05.46.39.56.65
JY/EG

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
N° 2C 109 690 0576 3

Royan, le 17 mars 2016

Monsieur Eric FAUREBRAC
Dirigeant
DESIGN ERIC FAUREBRAC

59 rue Abel Guérin
17920 BREUILLET

OBJET : Accord-Cadre - Prestations de conception graphique et maquettage
pour les besoins de la ville de ROYAN

LOT N°3 « COMMUNICATION EVENEMENTIELLE/INSTITUTIONNELLE/INFORMATIONS MUNICIPALES »
Montant minimum annuel : 15.000 € H.T.
Montant maximum annuel : 45000 € H.T.

Monsieur,

Dans le cadre de la consultation désignée en objet, j'ai l'honneur de vous notifier le lot n°3 « COMMUNICATION EVENEMENTIELLE/INSTITUTIONNELLE/INFORMATIONS MUNICIPALES » du marché de SERVICES correspondant.

L'exécution des prestations commencera dès réception de l'ordre de service la prescrivant.

Je vous remercie de bien vouloir trouver en annexe :

- un exemplaire de l'acte d'engagement en copie conforme
- un exemplaire de l'acte d'engagement revêtu du cachet dit « exemplaire unique »

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et je reste à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pour le Député-Maire,
par délégation,
Le Premier Adjoint,

Patrick MARENGO
Tél. : 05.46.39.56.60

P.J./2

En provenance de :

~~DESIGN ERIC FAUREBRAE
59 rue Abel Guerin
17920 BREUILLET~~

SOR 2 VPI MSR ZA 15-10:04 03-15



LA POSTE
Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 2C 109 690 0576 3



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le :	13 13 12 2016
Distribué le :	29 13 12 2016
Je soussigné déclare être	
<input type="checkbox"/> Le destinataire	
<input type="checkbox"/> Le mandataire	
<input type="checkbox"/> CNI/Permis de conduire	
<input type="checkbox"/> Autre :	

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.
LA POSTE AGRÉMENT N° 0823

Ville de ROYAN
Hôtel de Ville (lot n°3)
80 avenue de Breuillec
17705 ROYAN Cedex





COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES

D 16. 113-3

Accord-cadre de prestations intellectuelles

VILLE DE ROYAN
(Pouvoir adjudicateur)
Commande Publique
Affaires Juridiques
80 avenue de Pontaillac
CS 80218
17205 ROYAN Cedex

**ACCORD-CADRE PRESTATIONS DE CONCEPTION GRAPHIQUE ET
MAQUETTAGE POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE ROYAN**

**Lot n°3 : Communication événementielle /
institutionnelle /
Informations municipales**

Acte d'Engagement du lot n° 3

N° de marché

1	6	1	3	0	0	5
---	---	---	---	---	---	---

ACTE D'ENGAGEMENT

- Maître de l'Ouvrage (pouvoir adjudicateur) :

VILLE DE ROYAN

- Code d'identification national de la Ville de ROYAN (= n° de SIRET) :

211 703 061 000 13

- Objet du Marché :

Accord-cadre prestations de conception graphique et maquettage pour les besoins de la Ville de ROYAN

- Mode de passation et forme de marché :

ACCORD-CADRE passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

- Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Député-Maire

- Ordonnateur :

Monsieur le Député-Maire

- Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier Principal de ROYAN

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE ET CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION

ARTICLE 4 : PAIEMENT

ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES

ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES

ARTICLE 7 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

ANNEXE N° 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du marché, et des documents qui y sont mentionnés, conformément à leurs clauses et stipulations, et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics, soit dans le cadre du dispositif MPS (Marché Public Simplifié) tel que décrit dans le règlement de la consultation, objet des présentes, ou hors du cadre dudit dispositif,

Le signataire (Candidat individuel),

M FAUREBRAC ERIC

Agissant en qualité de

DIRIGEANT

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

DESIGN ERIC FAUREBRAC

Adresse

59 RUE ABEL GUÉRIN – 17920 BREUILLET

Adresse électronique : faurebrac.eric@orange.fr

Numéro de téléphone : 06 29 77 26 96 Télécopie :

Numéro de SIRET : 392 475 810 00025 Code APE : 741 G

Numéro de TVA intracommunautaire : FR 23392475810

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

.....

Adresse

.....

Adresse électronique :

Numéro de téléphone : Télécopie :

Numéro de SIRET : Code APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Le mandataire (Candidat groupé),

M

Agissant en qualité de

désigné mandataire : du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique :

Numéro de téléphone : Télécopie :

Numéro de SIRET : Code APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.), les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée dans les documents de la consultation.

Je reconnais expressément prendre connaissance de la possibilité d'exercer un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publicité par toute mesure appropriée (affichage, avis d'attribution...) de la date de signature du marché et de ses modalités de consultation, à savoir la consultation des documents auprès du service Commande Publique Affaires Juridiques (C.P.A.J.), 80 avenue de Pontailiac, CS 80218, 17200 ROYAN dans le respect des secrets protégés par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs en consultant le site internet de la Ville de ROYAN à l'adresse suivante : <http://www.ville-royan.fr> (rubrique « en 1 clic ») et le site internet du profil acheteur SUD-OUEST MARCHES PUBLICS à l'adresse électronique suivante : <http://www.sudouest-marchespublics.com/accueil.htm>, et le site internet du BOAMP à l'adresse électronique suivante : <http://www.boamp.fr>.

Par conséquent, je ne pourrais en aucun cas opposer une méconnaissance du délai et des modalités d'exercer ledit recours précité.

En cas de discordance entre les dispositions du présent marché et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Fournitures Courantes et de Services (C.C.A.G.FCS), les présentes prévalent.

ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX

¹ CETTE ANNEXE EST À DUPLIQUER EN AUTANT D'EXEMPLAIRES QUE NÉCESSAIRE ET ELLE EST RECOMMANDÉE DANS LE CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

La mission type proposée et chiffrée par les candidats n'a vocation qu'à comparer les propositions au stade de l'attribution de l'accord cadre. Chaque marché subséquent viendra, en fonction des demandes municipales, fixé sont montant.

Les prestations restent cependant encadrées par les montants suivants :

- Montant minimum annuel HT : 15 000 euros,
- TVA (20%) : 3 000 euros,
- Montant maximum annuel TTC : 18 000 euros.

- Montant maximum annuel HT : 45 000 euros,
- TVA (20 %) : 4 800 euros,
- Montant maximum annuel TTC : 54 000 euros.

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

- Le ou les actes spéciaux de sous-traitance n°.....annexé(s) au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.
- Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.
- Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant Hors Taxes :Euros

TVA (taux de %) :Euros

Montant Toutes Taxes Comprises :Euros

Soit en lettres :

.....
.....

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur² :

- un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire,
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.P. s'appliquent.

Conformément au C.C.P., la ou les entreprises ci-après désignées :

- refusent³ de percevoir l'avance,
- acceptent de percevoir l'avance.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

² COCHER LA CASE CORRESPONDANT À VOTRE SITUATION
³ COCHER LA CASE CORRESPONDANT À VOTRE SITUATION

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE ET CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION

Le marché est conclu à compter de sa date de notification, et ce pour une durée de 24 mois.

Les délais d'exécution seront fixés dans chaque marché subséquent.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

▪ Ouvert au nom de : DESIGN ERIC FAUREBRAC.....

Pour les prestations suivantes : TOUTES.....

Domiciliation : CM SAINTES / CREDIT MUTUEL.....

Code Banque : 15519..... Code Guichet : 39093..... N° de compte : 0002136001.....

Clé RIB : 01..... IBAN : FR76 1551 9390 9300 0213 4600 101..... BIC : CMCIFR2A.....

▪ Ouvert au nom de :

Pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code Banque : Code Guichet : N° de compte :

Clé RIB : IBAN : BIC :

▪ Ouvert au nom de :

Pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code Banque : Code Guichet : N° de compte :

Clé RIB : IBAN : BIC :

ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES

En cas de manquement à la réglementation relative au travail dissimulé, le pouvoir adjudicateur, donneur d'ordre, peut appliquer au titulaire une pénalité égale à 10 % du montant du contrat si ce dernier ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L.8221-3 à L. 8221-5 du Code du Travail.

Si, dans le cadre du dispositif d'alerte, le cocontractant n'a pas donné suite à la mise en demeure de régulariser sa situation, le pouvoir adjudicateur pourra soit appliquer la pénalité contractuelle ci-avant dénommée, soit rompre le contrat, sans indemnités, aux frais et risques du titulaire du marché.

ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES

Pays de l'UE (Union Européenne)

Pays signataires de l'AMP (accord sur les marchés publics (1994) entré en vigueur au 01/01/1996)

Autres pays :

ARTICLE 7 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons), sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs, que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, soit dans le cadre du dispositif MPS (Marché Public Simplifié) ou hors du cadre dudit dispositif, et sous peine de résiliation du marché aux torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application des dispositions du code des marchés publics (CMP) et du code du travail (CT), les documents suivants :

- pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail (puis tous les six mois durant la période d'exécution de l'accord-cadre) :
 - une attestation de fourniture de déclarations sociales datant de moins de 6 mois (article D. 8222-5-1° du C.T.), dite attestation de vigilance,
 - les justificatifs d'immatriculation (article D. 8222-5-2° du C.T. et article 46-I-1° du C.M.P.).
- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.) (dispositif d'alerte – article L. 8222-6 du C.T.).
- attestation d'assurance décennale (uniquement pour les marchés publics de travaux hormis ceux mentionnés à l'article L. 243-1-1 du Code des assurances) (article L. 241-1 alinéa 2 du Code des assurances) ;
- les attestations d'assurance éventuelles demandées au titre de l'article 45 du Code des marchés publics (cf article 4.1 du présent règlement de consultation) ;

Situation où le cocontractant est établi ou domicilié à l'étranger :

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, et sous peine de résiliation du marché au torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application des dispositions du code des marchés publics et du code du travail, et ce tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution de l'accord-cadre, les documents suivants :

- un document attestant de la régularité de ma situation sociale au regard du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que je suis à jour de mes déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale (article D.8222-7-1°- b) du C.T.) (article 46-I-1° du C.M.P.) ;
- au titre de la régularité fiscale, si je suis assujéti à la T.V.A. en France, un document mentionnant :
 - mon numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du Code Général des Impôts, ou, si je n'y suis pas tenu, un document mentionnant mon identité et mon adresse, ou de mon représentant fiscal ponctuel en France (article D. 8222-7-1°- a) du C.T.) (article 46-I-1° du C.M.P.) ;
- dans le cas où mon immatriculation à un registre professionnel dans le pays d'établissement ou de domiciliation est obligatoire (article 46-I-1° du C.M.P.) :
 - soit un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription (article D.8222-7-2° a) du C.T.)
 - soit un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel (article D.8222-7-2°- b) du C.T.)
 - pour les entreprises en cours de création : un document émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre datant de moins de 6 mois (article D.8222-7-2°- c) du CT),

- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.).

je m'engage à fournir, dans le cadre d'un détachement éventuel d'un ou plusieurs salariés, et ce, à chaque détachement de salarié(s), une copie de la déclaration de détachement transmise à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et une copie du document désignant mon représentant en France (article R. 1263-12 du C.T.).

Je m'engage à fournir, lors de la conclusion de l'accord-cadre, en application des dispositions de l'article 46-II du C.M.P., pour prouver la régularité de ma situation fiscale et sociale, si je suis établi dans un Etat autre que la France, une déclaration sous serment, en remplacement du certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Je reconnais que cette déclaration sous serment ne peut, en aucun cas, revêtir la forme d'une attestation sur l'honneur établie par mes soins, et que celle-ci doit être réalisée devant un tiers habilité et respecter une certaine solennité.

De plus, et sous peine des mêmes sanctions, je m'engage à fournir obligatoirement chaque année, si la durée du contrat est supérieure à un an, les attestations d'assurances à jour désignées dans le règlement de la consultation.

En application de l'article 47 du Code des marchés publics, Je reconnais avoir pris connaissance, après la signature de l'accord-cadre, qu'en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés à l'article 44 et à l'article 46 ou de refus de produire les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail conformément au 1° du I de l'article 46, il sera fait application à mes torts des conditions de résiliation prévues par l'accord-cadre.

J'accepte sans réserve les clauses du C.C.P. du présent marché, ainsi que les autres pièces du marché dont les originaux conservés par la collectivité font seuls foi.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
À BREUILLET
Le 29 NOVEMBRE 2015

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

Lu et Approuvé



ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

La Ville de ROYAN représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 2014 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Patrick MARENGO, Premier Adjoint au maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 14.0689 en date du 17 avril 2014, lui portant délégations de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

A ROYAN
Le 17 mars 2016



Pour Le Député-Maire
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Patrick MARENGO

Elle est complétée par les annexes suivantes⁴ :

- Annexe n°1 relative à la présentation d'un sous-traitant ;
- Annexe n°2 relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement ;
- Autres annexes (A préciser) :

NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A le⁵

Signature

⁴ COCHER LA CASE CORRESPONDANTE

⁵ DATE ET SIGNATURE ORIGINALES

*En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception) :
Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du
marché)*

NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....
.....

2 La totalité du bon de commande n°

Afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres*) :

et en lettres :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

.....

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....

et devant être exécutée par

en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A le⁶

Signature

MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

(*A renseigner autant de fois que nécessaire*)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (*indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettre*) à :

.....

.....

Montant initial :

- Ramené à :

- Porté à :

A le⁷

Signature

⁶ DATE ET SIGNATURE ORIGINALES

⁷ DATE ET SIGNATURE ORIGINALES

ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT
relative à la présentation d'un sous-traitant ou ACTE SPECIAL

A- Identification du Pouvoir Adjudicateur

Acheteur : VILLE DE ROYAN
80 avenue de Pontailiac
CS n° 80218
17205 ROYAN CEDEX
Tél: 05 46 39 56 56
Télécopie: 05 46 39 56 57

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics :
(nantissements ou cessions de créances)

Monsieur le Député-Maire

Comptable assignataire des paiements : **Monsieur le Trésorier Principal de ROYAN**

B- Objet du Marché Public ou de l'Accord-Cadre

Objet du marché : Accord-cadre prestations de conception graphique et maquettage pour les besoins de la Ville de ROYAN

Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

.....

C- Objet de la Déclaration du Sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue : *(Cocher la case correspondante)*

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du
-

D- Identification du Candidat ou du Titulaire du Marché Public ou de l'Accord-Cadre

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :

.....

Adresse de l'établissement et du siège social (si elle est différente de celle de l'établissement) :

.....

Adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, et numéro de SIRET :

.....

.....

En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, nom du mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations :

.....

.....

E- Identification du Sous-traitant

- Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

.....
.....

- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....

- Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

.....

- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant)*

.....

- Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct *(article 115 du code des marchés publics)* : *(Cocher la case correspondante)*

NON

OUI

F- Nature et Prix des Prestations Sous-traitées

- Nature des prestations sous-traitées :

.....

- Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

- a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

■ Taux de la T.V.A. :

■ Montant maximum H.T. :

■ Montant maximum T.T.C. :

- b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :

■ Taux de la T.V.A. : autoliquidation (la T.V.A. est due par le titulaire)

■ Montant maximum maximum hors T.V.A. :

■ Montant maximum T.T.C. :

- Modalités de variation des prix :

.....

G- Conditions de Paiement

■ Compte à créditer : (Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

.....
.....

Nom de l'établissement bancaire :

.....

Numéro de compte :

.....

■ Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

.....

■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : NON OUI
(article 87 du Code des Marchés Publics) (Cocher la case correspondante)

H- Capacités du sous-traitant

Le sous-traitant mentionne ses capacités professionnelles, techniques et financières suivantes, demandées par le pouvoir adjudicateur :

.....
.....
.....

Le sous-traitant produit, en annexe du présent document, les documents justifiant de ses capacités professionnelles, techniques et financières évoquées ci-dessus.

I- Attestations sur l'Honneur du Sous-traitant

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du Code Pénal, à l'article 1741 du Code Général des Impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du Code de la Défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du Code Pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du Code du Travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du Code du Travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au Code des Marchés Publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du Code de Commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du Code de Commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du Code du Travail ;

- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du Code du Travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J- Cession ou Nantissement des Créances résultant du Marché Public

(Cocher les cases correspondantes)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du Code des Marchés Publics, en produisant en annexe de l'acte d'engagement :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K- Acceptation et Agrément des Conditions de Paiement du Sous-traitant

A, le A, le

Le sous-traitant :

Le candidat ou le titulaire :

Le Député-Maire ou son représentant, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A, le

Le Député maire ou son représentant,

L- Notification de l'Acte Spécial au Titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire)

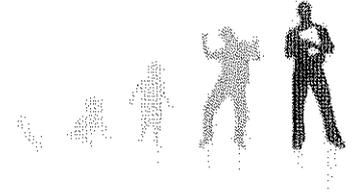
En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A, le

ANNEXE N°2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITIONS DES PRESTATIONS

<i>Désignation de l'entreprise</i>	<i>Prestations concernées</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>Taux T.V.A.</i>	<i>Montant T.T.C.</i>
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
<i>Totaux</i>				



Lot 4 : Communication événementielle institutionnelle / informations municipales

[Conception graphique et Maquettage pour la ville de Royan - Novembre 2015]

Devis

Brochure "TLJ ROYAN"

Analyse, préconisation, maquettes et premiers projets
(en reprenant la charte actuelle ou l'évolution choisie)

Direction artistique de l'ensemble :

- re-rédaction éventuelle des textes et des titrages,
- mise au point des projets retenus, dessins éventuels (droits réservés),
- recherche iconographique,
- exécution des documents prêt pour la photogravure et l'impression,
quelque soit le nombre de pages
- suivi et coordination de toute les fabrications.

Adaptation PDF du projet pour le web.

Pour chaque parution, hors taxes,

1 400, 00 €

Mille quatre cent euros hors taxe

TVA (20 % en sus)

soit pour l'année, 12 parutions

TOTAL HT : 16 800, 00 €

Obligations

La Ville de Royan tiendra à la disposition de "Design Eric Faurebrac" toutes les informations pouvant contribuer à la bonne réalisation du présent contrat. La Ville de Royan veillera à ce que le(s) participant(s) au groupe de travail puisse(nt) être disponible(s) pour mener à bien les objectifs qui seront fixés lors des réunions.

Confidentialité

Le prestataire considérera comme strictement confidentiel toutes les informations et s'interdira de les divulguer. Toutefois, "Design Eric Faurebrac" ne saurait être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments transmis étaient déjà dans le domaine public à la date de la transmission ou s'il en avait eu connaissance ou s'il les obtenait d'un tiers, par des moyens légitimes.

A très bientôt,
Eric FAUREBRAC